

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du vendredi 24 mai 2013

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports :

Volet « Délibérations du Bureau » : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2

Volet « Préparation du Conseil » : 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 4.1, 4.2, 4.3

Volet « Débats » : présentations n°1, 2 et 3

La séance est ouverte à 17h15 et levée à 21h20.

Etai^{ent} présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'à la présentation n°2 du volet « Débats »), M. Yves GUYEN (à partir du volet « Préparation Conseil »), M. Marcel FELT (jusqu'à la présentation n°2 du volet « Débats »), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR (à partir du volet « Préparation du Conseil »), M. Claude PREIONI, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ (jusqu'à la présentation n°2 du Volet « Débats »), M. Alain BLESSEMAILLE (jusqu'à la présentation n°2 du volet « Débats »), Mme Françoise PRESSE.

Etai^{ent} absents : M. Nicolas GUILLEMET, M. Raymond REYLE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Annie MENETRIER, M. Bernard GAVIGNET, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PRESSE

Procurations de vote (volet « Délibérations du Bureau ») :

Mandants : JP. DILLSCHNEIDER

Mandataires : P. CONTOZ

Délibération n°2013/002131

Rapport n°4.1 - Campagne AlimenTerre 2013 - Attribution d'une subvention à RéCiDev

Campagne AlimenTerre 2013 - Attribution d'une subvention à RéCiDev

Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président

Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017 « Actions de sensibilisation à l'environnement »	Montant prévu au BP 2013 : 8 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 2 000 €

Résumé :

La campagne AlimenTerre a pour objectif de défendre une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et de l'homme, et d'encourager une citoyenneté internationale.

Menée par un collectif, la campagne 2013 s'articulera en Franche-Comté autour d'un marché solidaire, d'un festival de films, la participation à des forums et des événements locaux, l'accueil et le soutien d'un partenaire du Sud.

Le projet étant éligible au titre du fonds « actions de sensibilisation à l'environnement », il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette manifestation.

I. Bilan de la campagne AlimenTerre 2012

La campagne AlimenTerre 2012 s'est tenue, comme chaque année, d'avril à décembre.

Le public a répondu présent aux différentes actions menées à cette occasion : plus de 4 500 personnes ont participé aux animations de RéCiDev ; le marché alimentaire de la place Granvelle, les animations en milieu scolaires, les projections de film et les débats.

II. Présentation de la campagne 2013

La campagne 2013 est animée par un collectif réunissant les associations suivantes : les Jardins de Cocagne, Interbio Franche-Comté, Peuples Solidaires Jura, Terre de liens - Franche-Comté, Biocoop et RéCiDev.

Comme chaque année depuis 2000, la campagne poursuit les objectifs fixés. Mobilisant de nombreux acteurs de la société, valorisant une agriculture familiale respectueuse de l'environnement et redonnant sa place à l'agriculteur dans la société, elle œuvre à la sensibilisation de différents publics sur les causes de la faim dans le monde, la question des échanges mondiaux de denrées alimentaires.

La campagne 2013 a lieu d'avril à décembre. Elle s'articulera autour de différentes actions :

- organisation du marché alimentaire et solidaire, avec la présence de producteurs locaux pour valoriser les circuits courts,
- des interventions pédagogiques dans les écoles pour sensibiliser les enfants sur les inégalités mondiales et les alternatives possibles,
- le festival du film AlimenTerre qui proposera des films thématiques avec débats,
- la tenue de forums de discussions,
- l'accueil et le soutien d'un partenaire du Sud.

III. Budget de l'opération et soutien du Grand Besançon

Le budget prévisionnel de l'opération 2013 est présenté ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Achats divers (inauguration, dégustation)	600 €	Autofinancement	7 070 €
Fournitures et consommables	1 040 €	Droit de diffusion film	200 €
Communication, animation	2 250 €	Subventions	
		Ville de Besançon	4 000 €
		CFSI*	3 300 €
		CG25*	2 500 €
		CG39*	1 500 €
		CRFC*	5 000 €
		DREAL*	4 000 €
Grand Besançon	2 000 €		
CDVA*	600 €		
Festival du film (frais de diffusion)	400 €	Valorisation Ville de Besançon (châlets, manutention)	3 000 €
Logistique (stands et chapiteaux)	550 €	Valorisation Grand Besançon (vitabris)	300 €
Déplacements	1 500 €		
Salaires et charges	19 830 €		
Services valorisés	7 300 €		
TOTAL DEPENSES	33 470 €	TOTAL RECETTES	33 470 €

* CFSI=Comité français pour la solidarité internationale ; CG25=Conseil général du Doubs ; CG39=Conseil général du Jura ; CRFC=Conseil régional de Franche-Comté ; DREAL=Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté ; CDVA=Conseil du développement de la vie associative.

Pour cette action, l'association RéCiDev sollicite une subvention de 2 000 € auprès du Grand Besançon.

Le projet présenté par RéCiDev répond aux critères imposés par le règlement d'aide en vigueur, mis en place par le Grand Besançon pour l'accompagnement des actions de sensibilisation à l'environnement portées par les associations et les communes.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance du déroulement de la campagne AlimenTerre 2013,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 04 JUN 2013